

Motion des professeurs et des parents de la FCPE à propos de la réforme du collège

La réforme du collège qui s'appliquera à la rentrée 2016 continue à susciter l'opposition de la majorité des enseignants et inquiète également un bon nombre de parents d'élèves.

Ses objectifs paraissent pourtant louables - faire progresser tous les élèves et les accompagner individuellement - Mais c'est une vision partielle et ces nobles objectifs risquent fort de se heurter à la réalité du terrain :

- l'AP (Accompagnement Personnalisé) : certes il concernera tous les niveaux du collège, mais comment le garantir avec des effectifs aussi importants ? Il est difficile de personnaliser en une heure le suivi efficace de plus de 10 élèves...

- les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) sont présentés comme un dispositif innovant et spectaculaire. Mais outre le fait que les professeurs la pratiquent déjà, nous avons du mal à voir comment la pédagogie de projet portera ses fruits si elle se fait en classe entière. De plus la concertation entre professeurs, même si elle existe initialement, semble insuffisante. A moins qu'elle ne repose que sur le temps libre et le bon vouloir des enseignants, chose déjà courante dans l'Education nationale...

D'autre part, l'EPI prendra trop souvent la place des heures de cours.

Mais un EPI sera-t-il aussi efficace qu'un cours ? Nous ne sommes pas des ayatollahs de la pédagogie, mais certains s'inquiètent du risque de dispersion dans des activités certes sympathiques mais peu instructives à moyen terme pour les élèves.

- Malgré les évolutions des dernières semaines, certaines matières sont mises en difficulté : certes, l'occitan et le latin ne sont pas menacés pour la rentrée 2016, mais pour combien de temps ?

Nous dénonçons d'autre part les inégalités créées par cette réforme :

- des inégalités entre les élèves : comment fera un élève en cas de déménagement puisque le cadrage de l'enseignement dispensé sera en partie propre à chaque établissement ? Or c'est le cas de 20% d'entre eux au cours de leur scolarité.

- des inégalités entre établissements : telle option sera maintenue ici, supprimée ailleurs, sans aucune logique apparente. On crée ainsi plus de concurrence entre établissements, au risque aussi d'alimenter directement les inscriptions dans l'enseignement privé. Mais telle n'est pas notre conception de l'école de la République.

Enfin nous déplorons le changement simultané des programmes pour les quatre années du collège, qui se surajoute au reste. On voudrait décourager les équipes enseignantes qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Cette réforme a aussi pour conséquence de créer de la concurrence entre les disciplines enseignées et divise les équipes éducatives. Ceci n'est pas le moindre des inconvénients quand à l'école on promeut le vivre ensemble et la solidarité.